

# **Personnes déplacées: protection temporaire en cas d'afflux massif, accueil des États membres**

2000/0127(CNS) - 13/03/2001 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M.Jan-Kees WIEBENGA (ELDR, NL) par 276 voix, contre 200 et 27 abstentions, le Parlement européen a adopté le projet de directive moyennant un certain nombre d'amendements proposés par la commission au fond (se reporter au résumé précédent).